

# La situation du marché du travail au 2<sup>e</sup> trimestre 2023

## Synthèse

- Au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, l'emploi continue de progresser, mais ralentit nettement, avec une hausse de +0,1 % (19 700 créations de postes) contre +0,4 % au trimestre précédent. Pour la première fois depuis la fin de l'année 2021, l'emploi est moins dynamique que l'activité, qui rebondit à +0,5 %. La productivité dans le secteur privé progresse ainsi sur le trimestre, de +0,7 %, à rebours de la dégradation observée depuis la crise sanitaire. Le niveau de la productivité reste toutefois, dans la plupart des secteurs d'activité, toujours fortement dégradé par rapport à sa tendance pré-crise.
- Le marché du travail reste globalement stable ce trimestre : le taux d'activité, le taux d'emploi et la part du chômage BIT au sein de la population des 15 à 64 ans restent inchangés. Le halo autour du chômage continue de progresser légèrement chez les jeunes alors qu'il reste stable pour les autres catégories d'âge.
- Le nombre d'embauches en contrat de plus d'un mois progresse également sur la première moitié de 2023, avec +0,7 % au 1<sup>er</sup> trimestre par rapport au trimestre précédent et +0,2 % au 2<sup>e</sup> trimestre. Toutefois, ces embauches supplémentaires ne s'accompagnent pas d'une accélération des créations d'emplois, et semblent plutôt le reflet d'une accélération de la rotation de la main d'œuvre, confirmée par l'évolution récente des fins de contrat : par rapport à la fin 2019, celles-ci sont plus nombreuses chaque trimestre, notamment pour les CDI, avec une croissance portée par l'augmentation des démissions.
- Les difficultés de recrutement se replient après un pic atteint à la mi-2022, à l'exception du secteur de la construction, tout en restant à un niveau élevé. Le taux d'emplois vacants recule également (-0,1 point), et ce dans tous les secteurs. Cela indique une amorce de refroidissement du marché du travail, même si les entreprises continuent d'évoquer le manque de compétences comme un frein majeur, dans la construction en particulier.
- Pour la première fois depuis 2021, les salaires réels progressent au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, de +0,2 % sur un an pour le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés, et de +0,7 % pour le salaire horaire de base des ouvriers et employés. Cette progression s'explique notamment par le ralentissement de l'inflation, (+4,4 % sur un an au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 contre +5,7 % au 1<sup>er</sup> trimestre), alors que la progression annuelle des salaires nominaux est stable entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

## Pour la première fois depuis la crise sanitaire, l'emploi est moins dynamique que l'activité

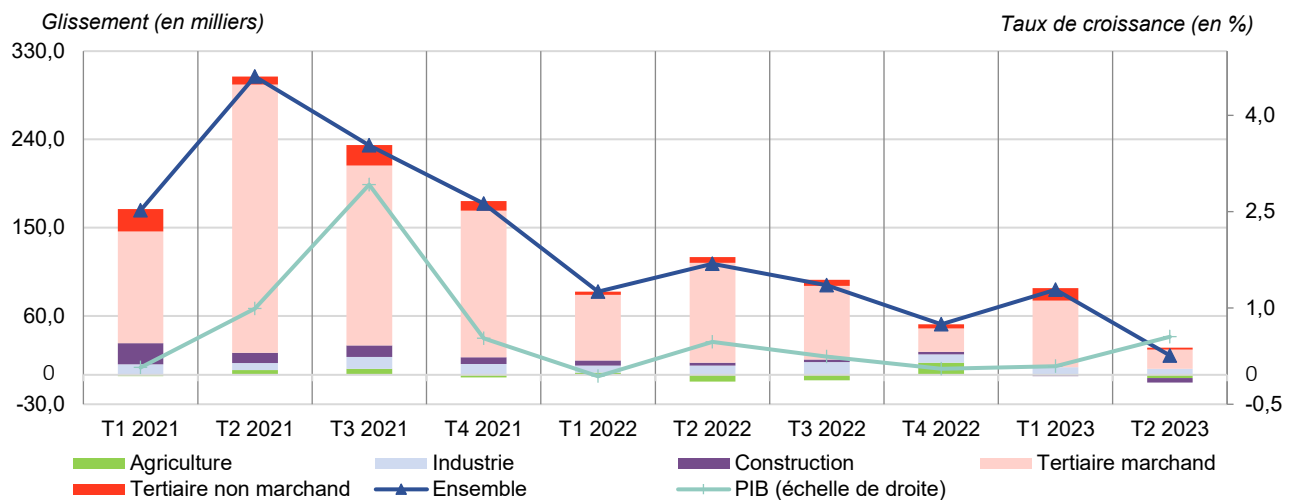
Au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, l'emploi salarié privé continue de progresser mais à un rythme nettement moins soutenu qu'au trimestre précédent : +0,1 % soit 19 700 créations de postes, après une augmentation de +0,4 % (+86 800 emplois) au 1<sup>er</sup> trimestre (**graphique 1.1**) :

- Alors que la croissance de l'emploi reste globalement stable dans l'industrie (+0,2 %) avec 6 400 postes créés (après +7 500 emplois au 1<sup>er</sup> trimestre, +0,2 %), l'emploi ralentit sensiblement dans les services (hors intérim) avec 25 900 créations nettes d'emplois (+0,2 %) dans le tertiaire marchand et 1 900 (+0,1 %) dans le tertiaire non-marchand (après respectivement +85 900 et +12 700 emplois au trimestre précédent, soit +0,7 % et +0,5 %).
- En revanche, la contraction de l'emploi se poursuit dans l'intérim (-0,8 %) et la construction (-0,3%), avec des destructions d'emplois à hauteur de -6 500 et -1 500 postes (après respectivement -18 100 emplois et -1 500 emplois au 1<sup>er</sup> trimestre, -2,2 % et -0,1 %).

Dans le même temps, l'activité économique rebondit très sensiblement au 2<sup>e</sup> trimestre avec une croissance du PIB de +0,5 %, contre +0,1 % au 1<sup>er</sup> trimestre, portée par le commerce extérieur compensant une demande intérieure en berne. L'activité est ainsi plus dynamique en France que dans les autres principales économies européennes : en zone euro, la croissance est de +0,3 % au 2<sup>e</sup> trimestre, tandis que l'activité stagne en Allemagne.

Pour la première fois depuis huit trimestres, la valeur ajoutée créée dans les branches marchandes non agricoles (+0,8 % sur le trimestre) est significativement plus dynamique que l'emploi salarié privé dans ces mêmes secteurs (+0,1 %). La productivité par tête de l'emploi salarié privé progresse donc sensiblement sur le trimestre, de +0,7 %, à rebours de la dégradation observée depuis la crise sanitaire (**graphique 1.2**) : au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, la productivité horaire de l'ensemble des salariés était en effet inférieure de -4,7 % à fin 2019. Si plusieurs facteurs concourent à expliquer ce décrochage par rapport à la tendance pré-crise (forte progression de l'apprentissage, persistance d'un nombre important d'arrêts maladie, rétention de main d'œuvre, entre autres), la perte constatée de productivité s'observe néanmoins dans l'ensemble des grands secteurs d'activité : entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2019 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2023, la productivité horaire a diminué dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand à hauteur de respectivement -7,3 %, -13,6 % et -3,2 %, soit des contributions respectives de 35 %, 25 % et 40 % à la perte de productivité globale sur cette période.

## Graphique 1.1 – Évolutions du PIB en volume et de l'emploi salarié privé

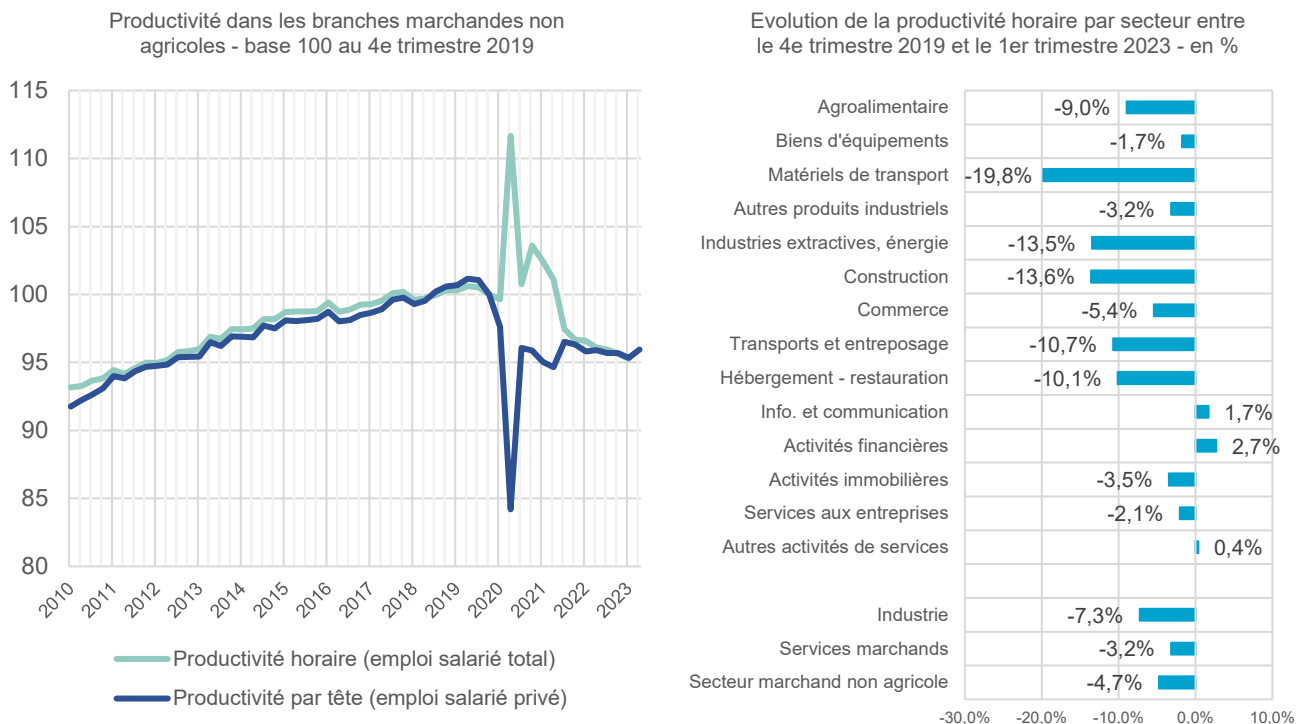


Lecture : au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le PIB en volume progresse de +0,5 % tandis que le glissement de l'emploi salarié privé s'élève à +19 700 postes.

Sources : Insee, Dares, Urssaf, Estimations d'emploi et Insee, Comptes nationaux trimestriels.

Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

## Graphique 1.2 – Évolution de la productivité du travail



Lecture : en indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2019, la productivité par tête de l'emploi salarié privé atteint un niveau de 95,9 au 2<sup>e</sup> trimestre 2023. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, la productivité horaire atteint un niveau de 95,3, elle est ainsi inférieure de -4,7 % à son niveau de fin 2019.

Champ : secteurs marchands non agricoles (SMNA)

Sources : Insee, Dares, Urssaf, Estimations d'emploi et Insee, Comptes nationaux trimestriels, calculs Dares.

Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2023 pour la productivité par tête, 1<sup>er</sup> trimestre 2023 pour la productivité horaire.

## Activité, emploi et chômage sont stables sur le trimestre

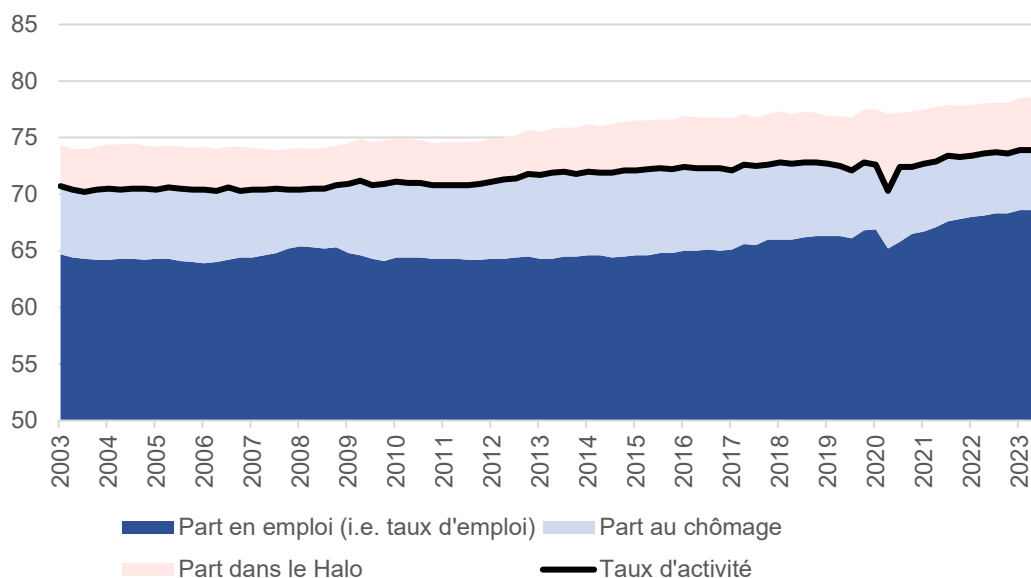
Au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, la situation des personnes de 15 à 64 ans sur le marché du travail est stable par rapport au trimestre précédent : le taux d'activité se maintient ainsi à 73,9 % et le taux d'emploi à 68,6 % (**graphique 2.1**). Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,2 %, avec une légère augmentation de +20 000 personnes du nombre de chômeurs. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est également stable sur le trimestre, en très légère baisse de 2 000 personnes.

La stabilité du taux d'emploi au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 lui permet de se maintenir à son point haut historique. Depuis 2019, le taux d'emploi des 15 à 64 ans a progressé de 2,4 points, porté par la hausse du taux d'emploi en CDI (+0,9 point, soit une hausse de 1,8 %), du taux d'emploi des indépendants (+0,9 point, soit une hausse de +11,8 %) et du taux d'emploi en alternance (+0,7 point, soit une hausse de 41,2 %). Le taux d'emploi en CDD ou intérim est quant à lui stable sur la période (**graphique 2.2**).

Seule la part du halo autour du chômage dans la population des 15-64 ans augmente très faiblement ce trimestre (+0,1 point) pour atteindre un niveau de 4,7 %. Cette légère hausse du halo du chômage s'inscrit dans la dynamique de progression du halo observée depuis un an (+0,3 point de part du halo dans la population). Celle-ci concerne en particulier les jeunes (**graphique 2.3**) et reflète en partie un rapprochement du marché du travail pour des populations qui s'en trouvaient initialement plus éloignées : depuis le début de l'année 2019, le halo du chômage s'est étoffé de près de +176 000 personnes âgées de 15 à 24 ans, tandis que dans les autres catégories d'âge le halo autour du chômage évolue peu (respectivement +12 000 et -14 000 pour les 50 ans ou plus et les 25-49 ans). Parmi ces nouveaux jeunes entrants dans le halo autour du chômage, près de 2 sur 3 sont des hommes.

Graphique 2.1 – Taux d'activité, taux d'emploi, part du chômage et du Halo pour les 15 à 64 ans

En % de la population totale



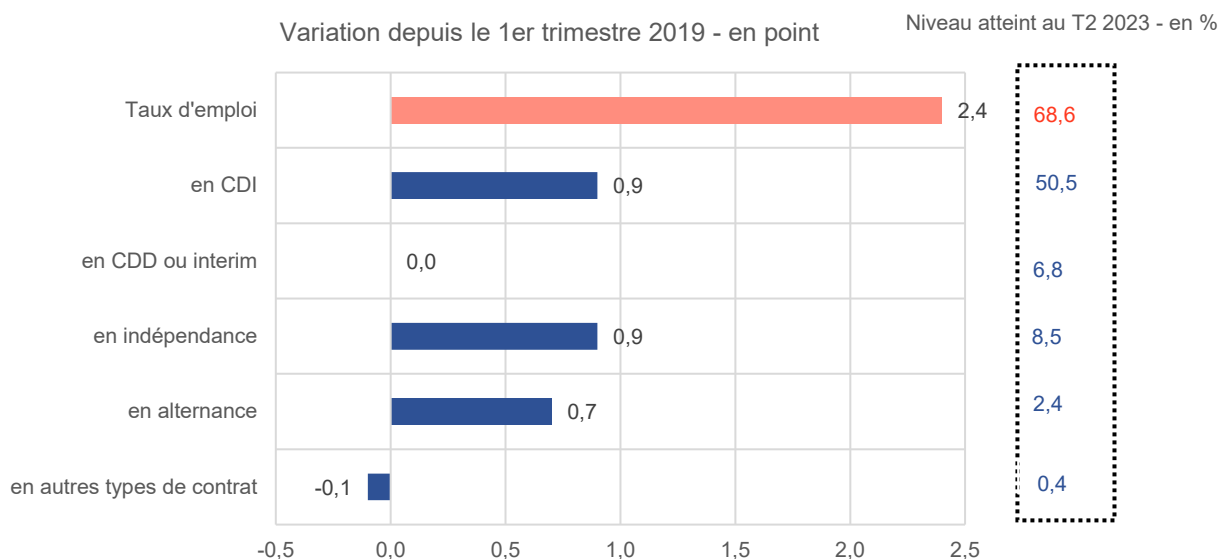
Lecture : au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, parmi l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans, 73,9 % sont actives, dont 68,6 % en emploi et 5,3 % au chômage, tandis que 4,7 % d'entre elles se trouvent dans le halo du chômage.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages vivant en logement ordinaire, personnes âgées de 15 ans à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Graphique 2.2 – Taux d'emploi par type de contrat - en % de la population âgée de 15 à 64 ans**



Lecture : entre le 1er trimestre 2019 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le taux d'emploi en CDI progresse de +0,9 point pour s'établir à 50,5 %.

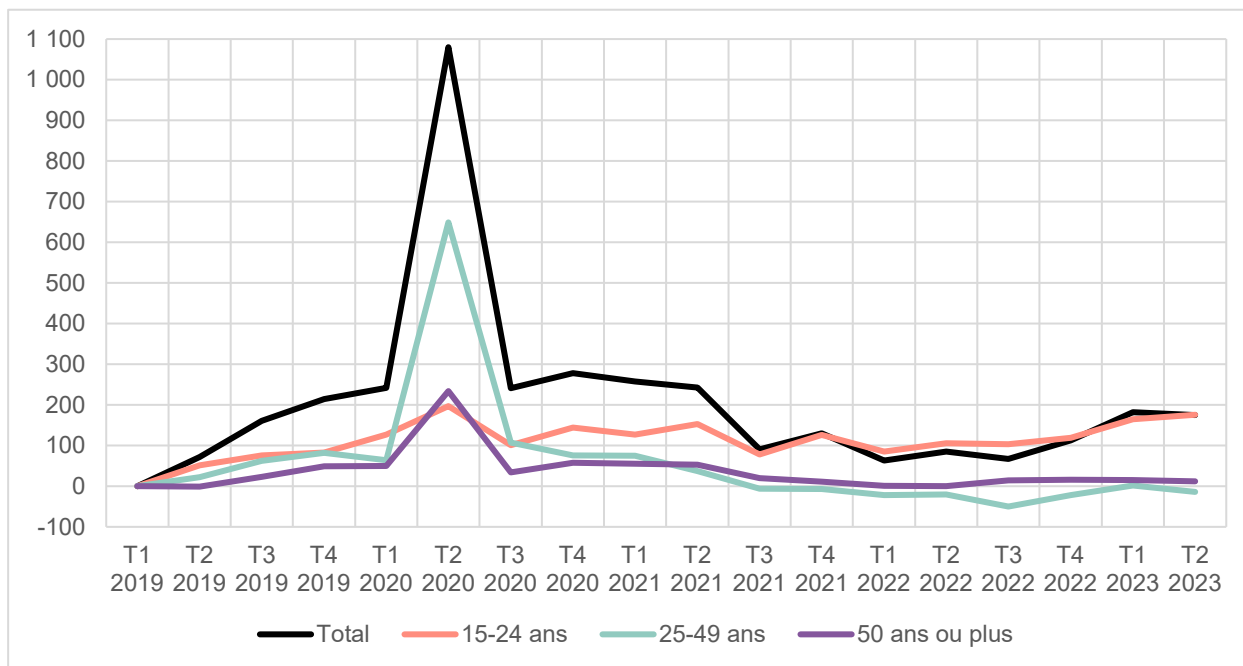
Champ : France hors Mayotte, population des ménages vivant en logement ordinaire, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Graphique 2.3 – Évolution cumulée depuis le 1er trimestre 2019 du halo autour du chômage par catégorie d'âge**

En milliers de personnes



Lecture : au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le halo autour du chômage compte 175 000 personnes de plus qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, dont +176 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages vivant en logement ordinaire, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

## La rotation de la main d'œuvre en contrats longs s'est accélérée depuis la crise sanitaire

Alors que les créations nettes d'emplois ralentissent, les déclarations préalables à l'embauche continuent d'augmenter au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 (6 961 000 embauches, soit +0,2 %, après une hausse de +0,7 % au trimestre précédent), en particulier celles concernant des contrats de plus d'un mois (2 454 000 embauches, +0,6 %) (**graphique 3.1**). Après s'être repliées fin 2022, les embauches pour CDI et CDD de plus d'un mois se stabilisent globalement depuis 3 trimestres à un niveau moyen nettement supérieur à celui constaté au cours de l'année 2019 (près de 2 450 000 embauches en moyenne par trimestre entre fin 2022 et mi 2023, contre 2 160 000 embauches par trimestre en moyenne en 2019, soit une hausse de 14 %). Dans le même temps, l'emploi salarié privé (hors intérim) retrouve des évolutions, en moyenne trimestrielle, comparables à celles observées au cours de l'année 2019 (70 000 emplois sont créés en moyenne par trimestre entre fin 2022 et mi 2023, contre 84 000 créations d'emplois par trimestre en 2019). Ainsi, pour réaliser une même variation de l'emploi salarié privé, plus d'embauches sont nécessaires sur la période récente qu'en 2019, tout particulièrement dans les secteurs du tertiaire marchand.

Symétriquement, le nombre de fins de contrats chaque trimestre est également bien plus important actuellement qu'avant la crise sanitaire (**graphique 3.2**), avec une hausse de +4,3 % entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2019 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Cette hausse est plus particulièrement marquée pour les fins de contrats en CDI, 20 % plus nombreuses début 2023 que fin 2019. Les sorties de CDD ont pour leur part augmenté de +1,3 % depuis la fin 2019, bien qu'elles ralentissent sur les derniers trimestres : -0,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 et -0,7 % aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2022.

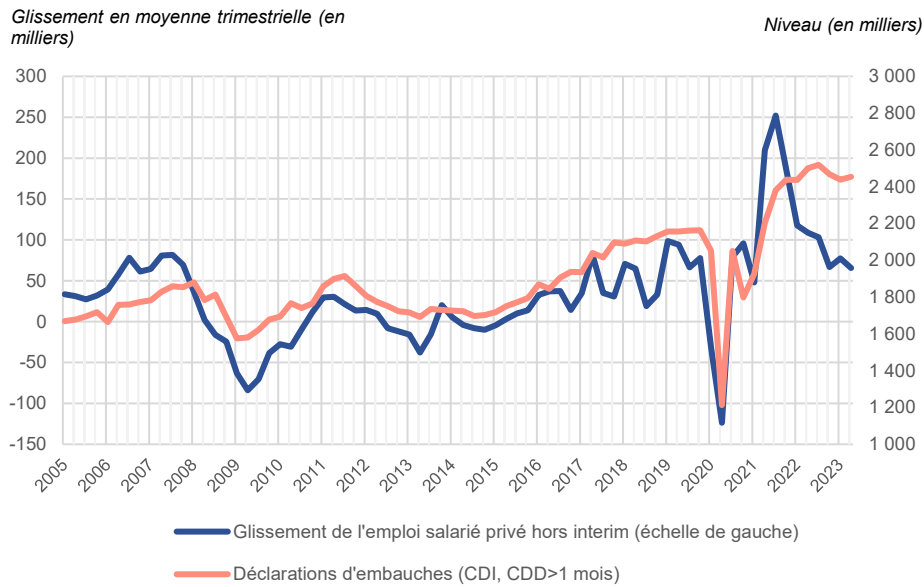
Si l'ensemble des motifs de sorties, à l'exception des licenciements économiques, ont augmenté sur la période, les démissions – qui concernent très majoritairement des CDI – présentent la plus forte contribution à la hausse globale des fins de contrat : avec 550 000 démissions enregistrées au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (+3,2 % sur le trimestre), elles sont supérieures de 24 % à leur niveau pré-crise et contribuent à hauteur de 41 % à la progression globale des sorties depuis fin 2019. Début 2023, les démissions s'intensifient dans la totalité des secteurs d'activité, en particulier dans l'hébergement-restauration (94 000 démissions, +6,8 % sur le trimestre). La hausse globale des démissions depuis fin 2019 est essentiellement portée par le tertiaire marchand, tout particulièrement dans les secteurs du commerce, des services aux entreprises et de l'hébergement-restauration, qui à eux seuls expliquent 56 % de la progression du nombre de démissions entre fin 2019 et début 2023.

Les niveaux élevés des embauches et des fins de contrats traduisent donc conjointement une accélération de la rotation de la force de travail entre employeurs et une tendance des salariés à une mobilité accrue par rapport à la période pré-crise sanitaire. En 2022, une proportion plus forte des salariés du privé a quitté son poste, la majorité pour rejoindre d'autres entreprises privées, et le plus souvent dans un secteur différent. Ce phénomène touche à la fois l'ensemble des secteurs d'activité, toutes les régions, toutes les catégories de salariés ainsi que l'ensemble des classes d'âge, bien qu'une plus forte mobilité soit observée pour les plus jeunes et pour les salariés initialement en CDI<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir le dossier « [Davantage de salariés ont changé d'entreprise en 2022 qu'avant la crise sanitaire](#) », Bour et al. (2023), Insee références *Emploi, chômage et revenus du travail* 2023.

### Graphique 3.1 – Évolution de l'emploi salarié privé (hors intérim) et nombre de déclarations d'embauches de plus d'un mois - en milliers



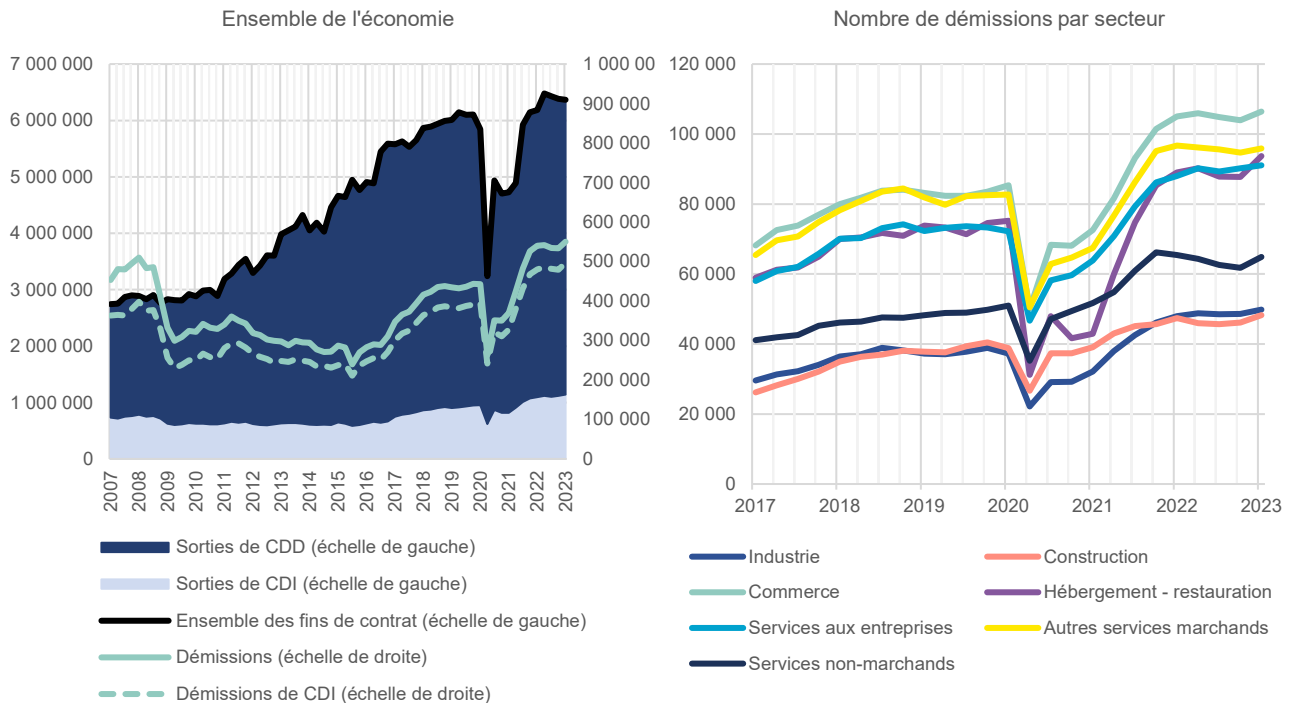
Lecture : au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, l'emploi salarié privé (hors intérim) augmente de 65 550 postes en moyenne trimestrielle tandis que 2 453 000 déclarations préalables à l'embauche de plus d'un mois sont enregistrées sur le trimestre.

Champ : France hors Mayotte, secteur privé hors intérim pour l'emploi salarié. France entière, régime général hors intérim pour les déclarations préalables à l'embauche.

Source : Insee, Dares, Urssaf.

Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

### Graphique 3.2 – Nombre de fins de contrat et de démissions



Lecture : au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, 6 367 000 fins de contrats sont enregistrées, 550 070 d'entre elles correspondent à des démissions dont 497 000 sont des démissions de CDI.

Champ : ensemble des établissements français employeurs de France métropolitaine sur le champ privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Sources : Dares, Mouvements de main-d'œuvre.

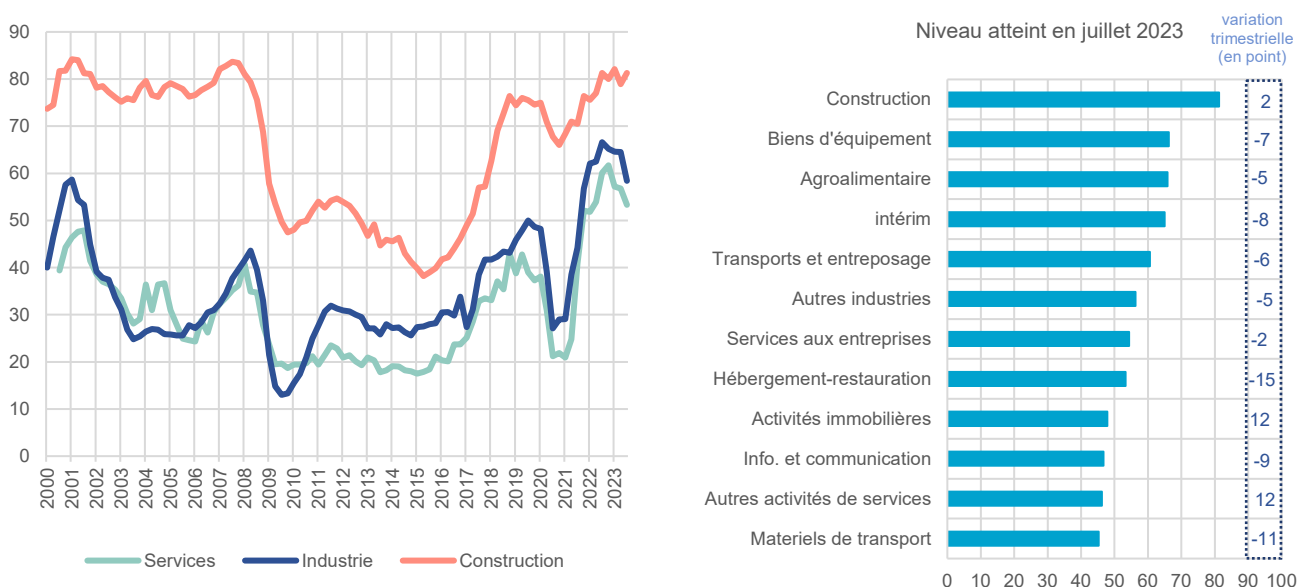
Dernier point : 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

## Les difficultés de recrutement baissent sensiblement, sauf dans la construction

Les tensions de recrutement dans l'industrie et les services continuent d'être orientées à la baisse. Après avoir atteint leur pic à la mi-2022, la détente amorcée depuis s'observe dans presque toutes les branches de ces deux grands secteurs (**graphique 4.1**). Dans les branches industrielles, le recul de la proportion d'entreprises déclarant être concernées par des difficultés de recrutement est particulièrement sensible dans la fabrication de matériel de transport (-11 points ce trimestre) et de biens d'équipement (-7 points). Dans les branches de service, l'hébergement-restauration connaît le plus fort relâchement des tensions de recrutement (-15 points sur le trimestre). Parmi les trois grands secteurs d'activité, seul le secteur de la construction ne semble pas amorcer de baisse de ses difficultés de recrutement. Dans la construction, une entreprise interrogée sur deux déclare être gênée par l'existence de barrières à l'embauche (**graphique 4.2**). Pour ces entreprises de la construction, l'indisponibilité d'une main d'œuvre compétente reste le motif principal de la difficulté à embaucher (motif présent pour 45,5 % des entreprises interrogées), même si sur un an ce motif d'insatisfaction est en net repli : la part des entreprises déclarant rencontrer ce motif est en diminution de -6,8 points sur un an.

Autre indice du refroidissement du marché du travail et de la moins grande vigueur de la demande de travail, le taux d'emplois vacants, rapport du nombre des emplois vacants à l'ensemble des emplois (occupés ou vacants) des entreprises de plus de 10 salariés, diminue au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 pour le deuxième trimestre consécutif : le taux baisse de -0,1 point ce trimestre pour atteindre un niveau de 2,2 %, soit néanmoins un niveau toujours nettement plus élevé qu'avant la crise sanitaire (**graphique 4.3**). La baisse du nombre d'emplois vacants se retrouve dans tous les grands secteurs d'activité : ce trimestre, le nombre d'emplois vacants recule de - 7 % dans le tertiaire non marchand, -5 % dans la construction, -4 % dans l'industrie et -3 % dans le tertiaire marchand.

Graphique 4.1 – Difficultés de recrutement - proportion d'entreprises concernées en %



Lecture : en juillet 2023, 58,4% des entreprises de l'industrie déclarent rencontrer des difficultés de recrutement.

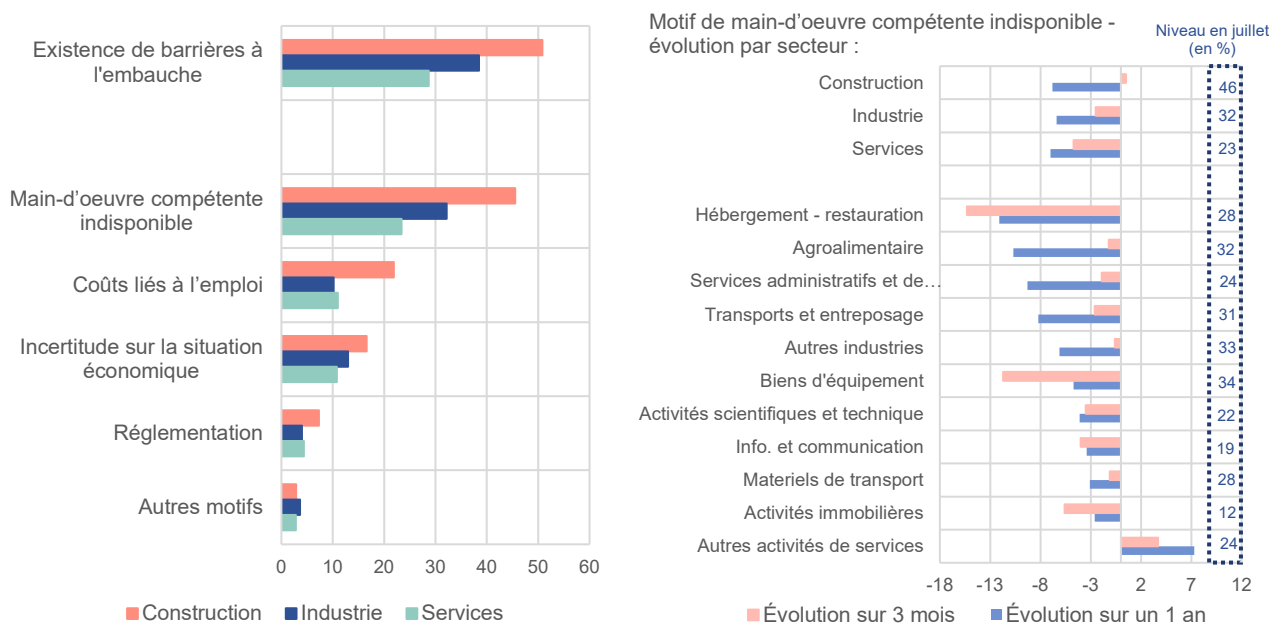
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture trimestrielles, réponse en début de trimestre.

Dernier point : juillet 2023.



**Graphique 4.2 – Part des entreprises citant chaque motif de barrière à l'embauche en juillet 2023 - en %**



Note : une même entreprise peut signaler plusieurs types de barrières à l'embauche.

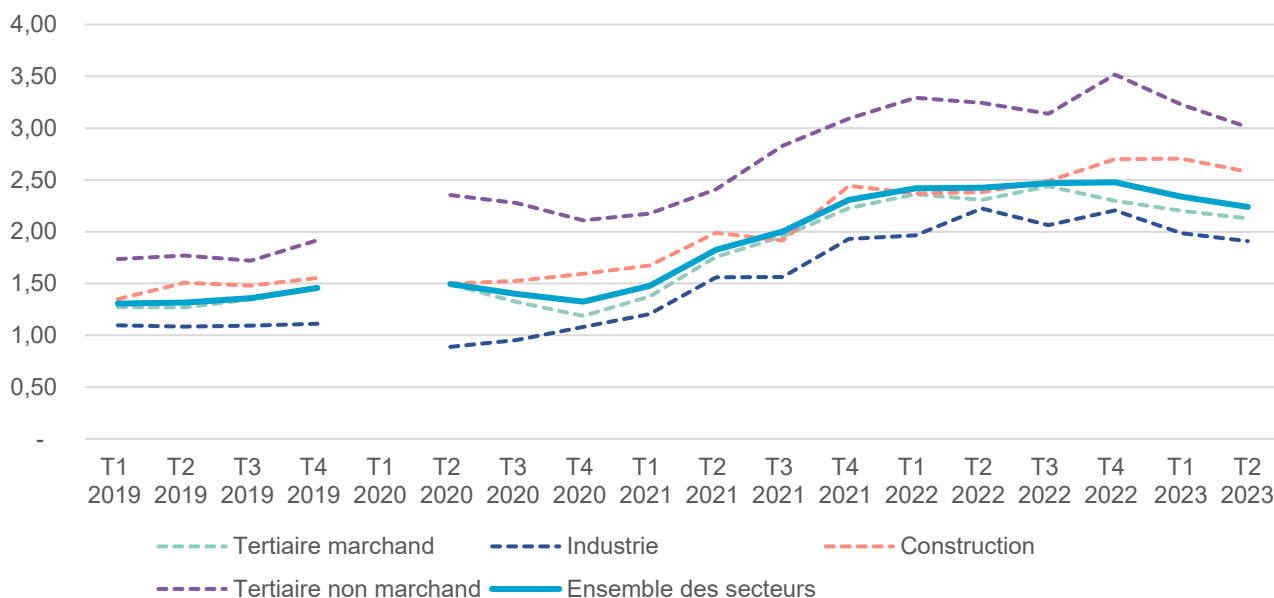
Lecture : en juillet 2023, 23,4 % des entreprises dans les services signalent des barrières liées à une main-d'œuvre compétente indisponible. Cette proportion est en baisse de -4,7 points sur 3 mois, et de -7 points sur un an.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture trimestrielles, réponse en début de trimestre.

Dernier point : juillet 2023.

**Graphique 4.3 – Taux d'emplois vacants par secteur - en %**



Note : données manquantes au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 du fait de l'interruption temporaire de l'enquête Acemo trimestrielle en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

Lecture : au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le taux d'emplois vacants dans l'industrie est de 1,91 %.

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus de France hors Mayotte, secteurs sections B à S de la Naf sauf administration publique.

Sources : Dares, enquête Acemo trimestrielle ; Urssaf, estimations d'emploi ; calculs Dares.

Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

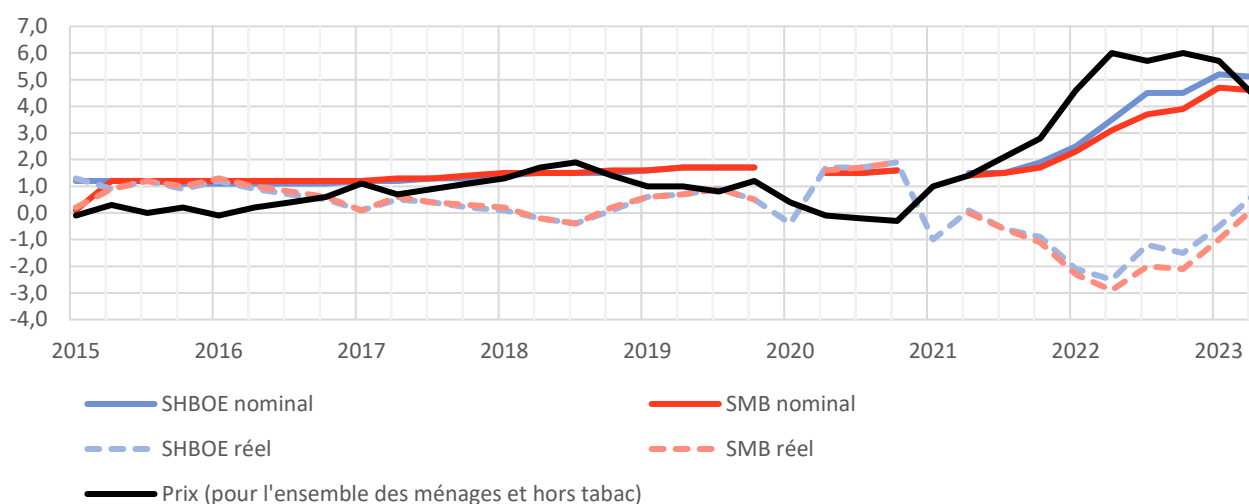
## Les salaires nominaux dépassent l'inflation pour la première fois depuis 2021

De manière inédite depuis la mi-2021, le rythme annuel de progression du salaire mensuel de base (SMB) se situe au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 à un niveau supérieur à celui de l'inflation (hors tabac) : mesuré en euros constants, le SMB réel progresse sur l'année (+0,2 %), pour la première fois après sept trimestres consécutifs de baisse (**graphique 5.1**). Le salaire mensuel de base ralentit pourtant légèrement ce trimestre (+4,6 % sur un an contre +4,7 % sur un an au trimestre précédent) mais nettement moins que les prix hors tabac (+4,4 % après +5,7 % au trimestre précédent). Ce trimestre, la progression du salaire horaire réel des ouvriers et des employés (SHBOE) est particulièrement marquée, avec une augmentation de +0,7 % sur un an.

Sur l'ensemble des huit derniers trimestres, le pouvoir d'achat du salaire de base a moins reculé pour les employés et les ouvriers, mais sensiblement plus pour les professions intermédiaires et les cadres. Jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, les ouvriers connaissaient, en glissement annuel, une dégradation du pouvoir d'achat de leur salaire de base plus importante que les employés, mais cette tendance s'est inversée depuis (**graphique 5.2**). De même, tandis que jusqu'à la mi-2022 les professions intermédiaires et les cadres ont connu des évolutions de salaire réel sensiblement identiques, les professions intermédiaires enregistrent depuis lors de plus vives progressions de leur salaire de base.

Cette amélioration relative du pouvoir d'achat des ouvriers et des employés par rapport aux cadres et aux professions intermédiaires est une conséquence directe de la forte progression nominale du SMIC durant cette période et du plus fort taux de couverture du salaire minimum parmi ces catégories. En France et depuis 2017, du fait de l'existence de règles de revalorisation automatiques du SMIC lors de l'accélération des prix, le pouvoir d'achat du salaire minimum est resté stable malgré la forte hausse de l'inflation. Chez la plupart de nos partenaires européens, où la revalorisation du salaire minimum est plutôt le résultat de la négociation collective, le pouvoir d'achat du salaire minimum s'est tout d'abord fortement contracté en 2021 et au début de l'année 2022, avant de rebondir plus fortement sur la période récente (**graphique 5.3**).

**Graphique 5.1 – Évolutions du salaire mensuel de base (SMB), du salaire horaire des ouvriers et des employés (SHBOE) et de l'inflation - glissements annuels en %**



**Avertissement :** pour le salaire horaire de base et le salaire mensuel de base, les glissements annuels au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 ne peuvent pas être calculés.

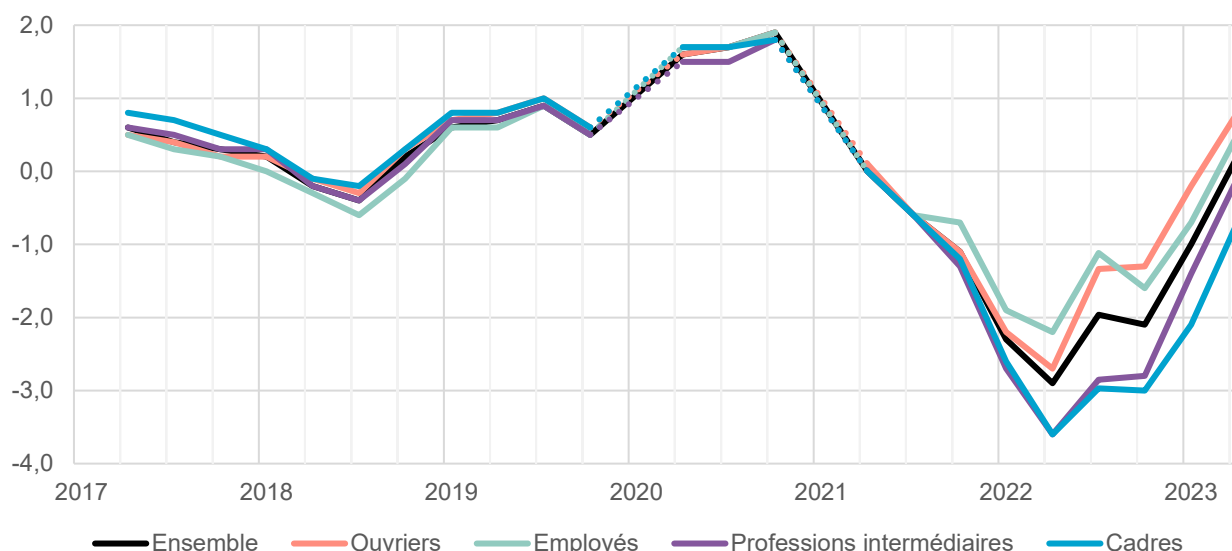
**Lecture :** au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le salaire mensuel de base (SMB) nominal augmente de +4,6 % sur un an tandis que l'inflation (hors tabac et pour l'ensemble des ménages) atteint +4,4 % sur la même période, portant l'évolution du SMB réel à +0,2 % sur un an.

**Champ :** à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2018, salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, France hors Mayotte ; jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété.

**Sources :** Dares, enquête trimestrielle Acemo (résultats provisoires).

**Dernier point :** 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Graphique 5.2 – Évolutions des salaires mensuels de base (SMB) par catégorie socioprofessionnelle en euros constants (prix pour l'ensemble des ménages hors tabac) - glissement annuel en %**



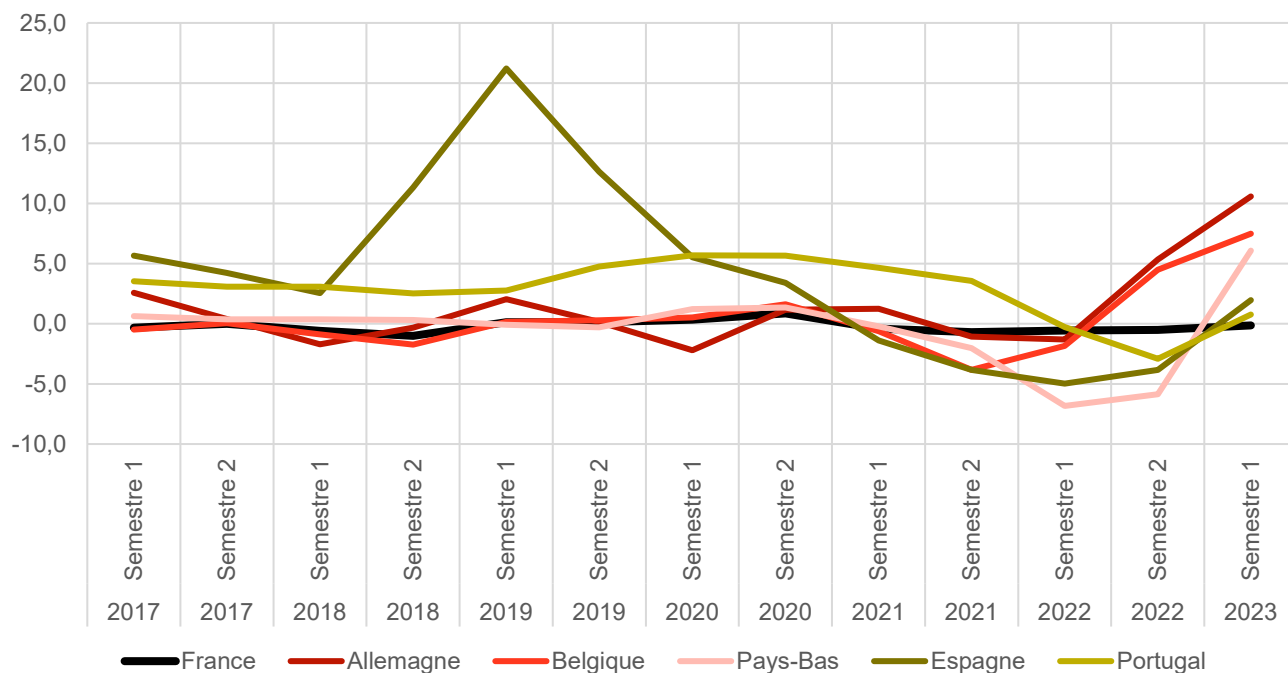
Avertissement : pour le salaire horaire de base et le salaire mensuel de base, les glissements annuels au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 ne peuvent pas être calculés.

Lecture : au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le salaire mensuel de base des ouvriers progresse de + 0,8 % sur un an en euros constants. Champ : à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2018, salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, France hors Mayotte ; jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété.

Sources : Dares, enquête trimestrielle Acemo (résultats provisoires).

Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Graphique 5.3 – Comparaison internationale des évolutions du salaire minimum en euros constants (déflaté par l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé - IPCH) - glissement annuel en %**



Lecture : au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le glissement annuel du salaire minimal, déflaté par l'IPCH, est de -0,1 % en France contre +0,8 % au Portugal.

Sources : Eurostat pour les salaires minimaux, Banque Centrale Européenne pour les IPCH, calcul Dares.

Dernier point : 1<sup>er</sup> semestre 2023.

## Pour en savoir plus

Bour, R., Fabre, M. & Brembilla, L. (2023), [Davantage de salariés ont changé d'entreprise en 2022 qu'avant la crise sanitaire](#), *Insee Références Emploi, Chômage, Revenus du Travail*, édition 2023, juin.

Cocuau, V. & Dano, J. (2023), [Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 2e trimestre 2023](#), *Dares Indicateurs* n°43, juillet.

Hananel, J. (2023), [Évolution des salaires de base dans le secteur privé : résultats provisoires du 2ème trimestre 2023](#), *Dares Indicateurs* n° 46, août.

Insee, [Au deuxième trimestre 2023, le taux de chômage est quasi stable à 7,2 %](#), *Informations Rapides* n° 203, août 2023.

Insee, [Au deuxième trimestre 2023, l'emploi salarié privé ralentit : +0,1 %, après +0,4 % \(estimation flash\)](#), *Informations Rapides* n° 202, août 2023.

Insee, [Le PIB progresse sensiblement au deuxième trimestre 2023 \(+0,5 % après +0,1 %\)](#), *Informations Rapides* n° 193, juillet 2023.

Insee, [En juillet 2023, le climat des affaires en France et le climat de l'emploi restent stables](#), *Informations Rapides* n° 186, juillet 2023.

**Fanny Labau et Adrien Lagouge (Dares)**

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) est la direction du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion qui produit des analyses, des études et des statistiques sur les thèmes du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

